



Retard de paiement à cause d'une société

Par **valladeau**, le **08/06/2013** à **13:54**

Bonjour, depuis quelques temps l'entreprise ou travaille mon compagnon fait appel à une société spécialiste des paie de transport STS .

Aujourd'hui le problème c'est que celle-ci ne verse pas les paiements comme indiqué sur le rapport du comité d'entreprise Voiron ,entreprise ou travaille mon compagnon ,qui doit être versée entre le 5 et le 7 ; nous sommes le 8 et toujours rien à ce jour et pour la troisième fois .

Ma question est la suivante : Que peut-on faire ? quel recours pour que cela cesse ?

Je vous remercie par avance de votre réponse

Cordialement
Madame xxxxxxxxxxxxxxxx Nathalie.

Par **DSO**, le **08/06/2013** à **15:29**

Bonjour Nathalie,

Malheureusement il n'y a pas grand chose à faire (surtout s'il s'agit de retard de quelques jours) mis à part une pression du CE sur l'employeur pour essayer de faire respecter la date des versements.

Cordialement,
DSO

Par **valladeau**, le **09/06/2013** à **10:53**

Merci de m'avoir répondu .

Je vais de suite faire un courrier au directeur des transports Voiron ,en attendant faire valoir notre mécontentement .

Cordialement,

Nathalie

Par **moisse**, le **09/06/2013** à **11:19**

Il vaut mieux éviter de citer les noms d'entreprise, surtout quand il s'agit de celle de l'ancien maire de Jarnac (pays de F. Mitterrand) et ex-président de la puissante fédération des transporteurs routiers FNTR.

Juridiquement il n'y a aucun recours, le code du travail prévoyant le paiement une fois par moi.